

Enquête Nationale

« Liberté de choisir son projet professionnel »

Sommaire



Contexte et Objectifs

Contexte & Objectifs

Contexte

- Cette enquête a été menée à la demande de l'**UNEA** (Union Nationale des Entreprises Adaptées) suite à la concertation lancée à l'automne dernier par Madame la Ministre du Travail : Muriel Pénicaud, et qui a débouché sur l'engagement national signé le 12 juillet dernier. La loi sur la liberté de choisir son projet professionnel, promulguée le 5 septembre 2018, est venue traduire les objectifs de cette concertation qui portaient sur la révision du mode de financement, le développement de l'emploi et des compétences, et la dynamisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.
- La loi initie une **réelle évolution des Entreprises Adaptées dans une optique inclusive**. Son objectif : relever le défi social de la France vis-à-vis de l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à un changement d'échelle des Entreprises Adaptées. Le nombre de mise en emploi en Entreprises Adaptées va en effet doubler en 4 ans, passant de 40 000 à 80 000 emplois d'ici 2022.
- Pour relever le défi de la mise à l'emploi de 40 000 nouveaux postes pour les personnes en situation de handicap d'ici 2022, dont 30 100 sont déjà prévus pour 2019 (26200 pour le modèle historique et 3900 pour les expérimentations), la loi promeut les mesures phares suivantes :
 - **Un effort budgétaire du Gouvernement** qui porte les aides publiques à plus de 500 millions d'euros en 2022,
 - **La modernisation du modèle des Entreprises Adaptées** par un renforcement de l'optique inclusive, de l'accroissement de la performance économique et de la capacité d'innovation ,
 - **La mise en place d'expérimentations**, dont l'un des objectifs est de favoriser l'accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés vers les autres entreprises afin, à moyen terme, de consolider la mission des Entreprises Adaptées vers l'emploi ordinaire par :
 - **Le Contrat à Durée Déterminée Tremplin,**
 - **L'Entreprise Adaptée de Travail Temporaire,**
 - **Le renforcement de la réponse accompagnée par la mise à disposition,**
 - **L'Entreprise Pro-Inclusive.**
- L'UNEA qui **accompagne les Entreprises Adaptées au quotidien** sur ces différentes thématiques, va donc être grandement sollicitée, et devra apporter des **solutions adéquates** face à ces changements.
- L'UNEA a alors sollicité Co-Savoirs afin de **concevoir et réaliser une enquête au niveau national pour déterminer la connaissance et les appréhensions des Entreprises Adaptées** quant aux expérimentations proposées par la loi et aux enjeux qui vont y être associés.

Objectifs de l'enquête

- L'enquête permettra à l'UNEA de **cibler les interrogations, les problématiques et les attentes** des Entreprises Adaptées, notamment en termes de compétences et formations sur leurs secteurs d'activités, et de pouvoir leurs **proposer des solutions concrètes**.
- Les objectifs de l'enquête sont donc de :
 - Déterminer le niveau de **connaissances et d'appréhensions** des Entreprises Adaptées quant à la loi et aux enjeux qui vont en découler.
 - Réaliser un diagnostic opérationnel des **besoins actuels et prospectifs** des Entreprises Adaptées en lien avec la loi et ses aboutissants.
- La finalité de l'enquête viendra **alimenter les échanges et les négociations avec les pouvoirs publics**, notamment sur la question des moyens supplémentaires à allouer au secteur pour aider et accompagner celui-ci dans sa transformation.
- La mission s'articule alors autour de :
 - La construction du questionnaire de l'enquête sur la loi et ses enjeux,
 - La mise en place et le suivi de diffusion de l'enquête auprès des Entreprises Adaptées des différentes régions,
 - Le traitement et l'analyse des résultats, afin de fournir à l'UNEA un rapport directement exploitable pour la construction de solutions adaptées aux besoins émis par les Entreprises Adaptées.

Périmètre de l'enquête

Périmètre de l'enquête

Estimation du nombre de réponses

- L'enquête a été réalisée au **niveau national auprès des Entreprises Adaptées** des différentes régions.
- Initialement, l'estimation du nombre d'Entreprises Adaptées interrogées représentait 420 EA avec pour objectif d'obtenir **280 réponses qualifiées**.
- Au final, les 700 contacts fournis par l'UNEA ont été interrogés par 2 campagnes mails (une campagne et une relance), soutenu par une campagne de phoning en fonction des régions et des dates des différentes réunions du Tour de France des EA.
- Une certaine difficulté a été rencontrée avec le phoning (20% d'appels qualifiés uniquement) :
 - Manque de disponibilités des Dirigeants (53 % des appels réalisés) : absents, peu présents sur sites, en réunion, occupés, etc.
 - Période de l'enquête (7% des appels réalisés) : de nombreux dirigeants étant en congés, puisque l'enquête a eu lieu durant la période de vacances scolaires de la Toussaint.
 - Fichier de contacts pas toujours à jour principalement pour les EA non adhérentes à l'UNEA (17% des appels réalisés) : contacts erronés ou plus en activités.
 - Refus de participation de certaines Entreprises Adaptées (3% des appels réalisés) : non adhérentes à l'UNEA, ne souhaitent pas répondre à Co-Savoirs alors qu'il s'agit d'une enquête de l'UNEA, etc.

Nombre effectif de réponses

- Au final, **296 Entreprises Adaptées ont répondu** à l'enquête :
 - **175 réponses en ligne suite à la sollicitation par mail**
 - **121 réponses en ligne suite à la sollicitation téléphonique (appels qualifiés)**

Méthodologie

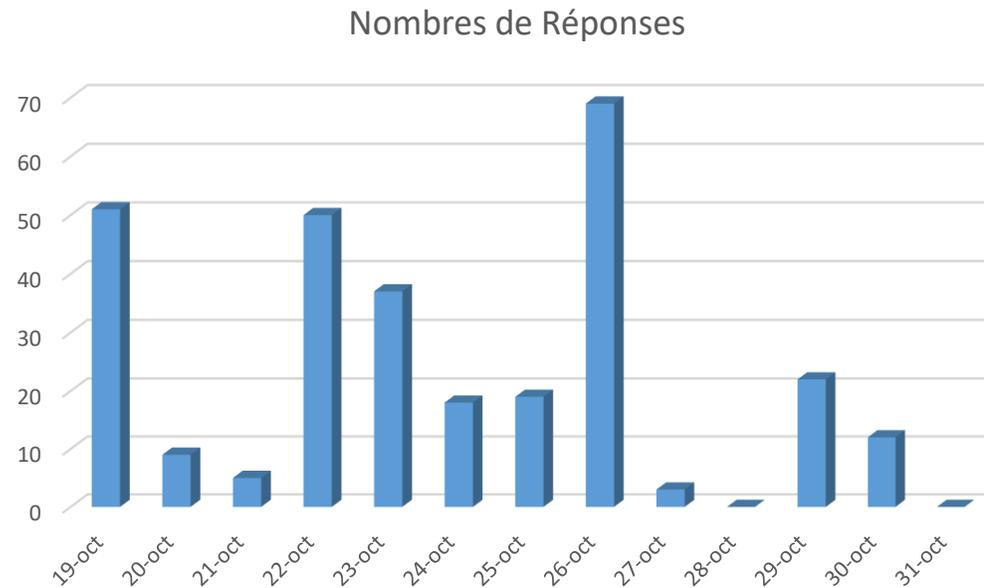
Méthodologie

L'enquête s'est déroulée en 5 phases:

	PHASE	PRESTATIONS CO-SAVOIRS
	1. Construction du Questionnaire	1- Identifier les cibles et attentes visées par le questionnaire. 2- Rédiger une courte présentation de la loi. 3- Définir et rédiger une dizaine de questions autour des thématiques et enjeux de la loi. 4- Valider le questionnaire. 5- Mettre le questionnaire au format Word & PDF pour une utilisation via mailing.
	2. Création et mise en ligne du questionnaire via Survey Monkey	1- Retranscrire le questionnaire validé sur Survey Monkey. 2- Editer et mettre en ligne le questionnaire.
	3. Construction et mise en place de la campagne de sondage	1- Répertorier les contacts (mails et téléphoniques) des Entreprises Adaptées en fonction des régions. 2- Diffuser par mail le questionnaire et/ou le lien Survey Monkey, puis effectuer des relances si besoin. 3- Construire le scénario de la campagne d'appels. 4- Coordonner la mise en place, la réalisation et le suivi de la campagne d'appels.
	4. Traitement des réponses	1- Récolter et retranscrire les résultats (papier, mails, Survey Monkey, appels) 2- Analyser les données récoltées.
	5. Rédaction de la synthèse	1- Rédiger une synthèse des résultats récoltés et analysés. 2- Présenter le rapport de l'enquête.

Méthodologie

- Dans un 1^{er} temps, le **questionnaire de l'enquête a été construit** par Co-Savoirs **et validé** par l'UNEA (cf. Annexe 1).
- Celui-ci a ensuite été **diffusé massivement par mail** le 19 octobre 2018.
- Puis, des **relances ont été effectuées** (le 22 octobre 2018 et le 26 octobre 2018) afin de maximiser le taux de réponses des Entreprises Adaptées à l'enquête.
- En parallèle, la **campagne de phoning** a été lancée jusqu'à l'obtention des 296 réponses.



Volume de réponses en fonction des relances.

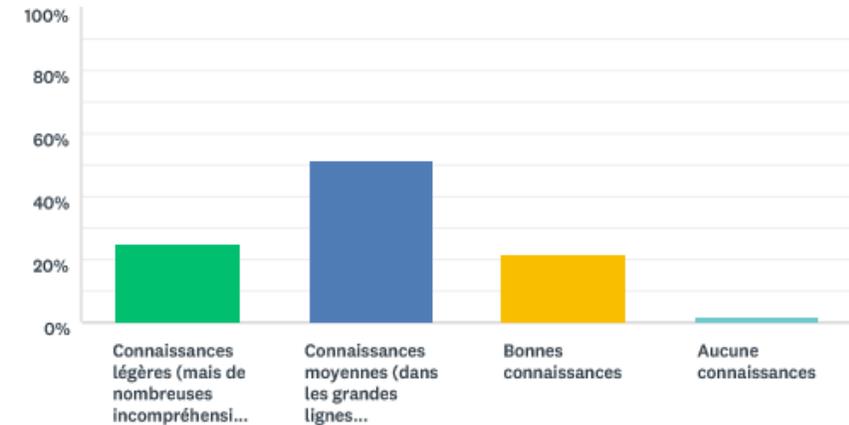
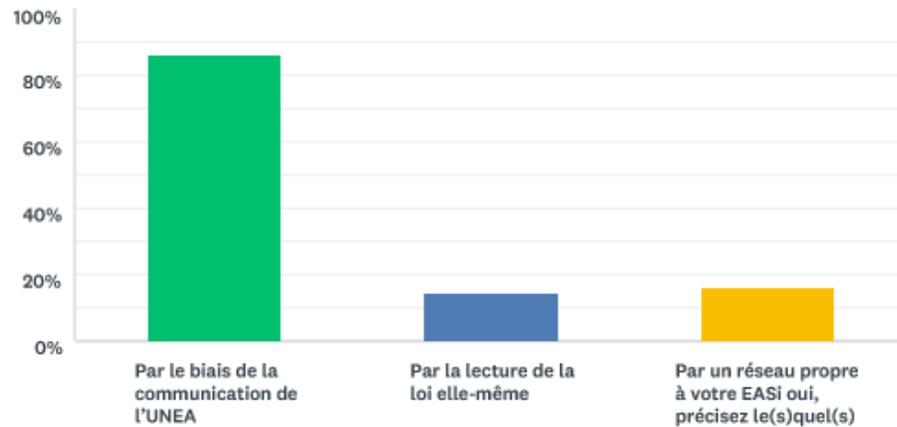
- Les résultats de l'enquête (cf. Annexe 2) ont alors été récupérés et traités pour réaliser cette synthèse.

Résultats de l'enquête

Connaissances de la loi et de ses aboutissants

Niveau et moyens de connaissances de la loi et de ses aboutissants

- Les Entreprises Adaptées ont eu majoritairement connaissance de la loi par le biais de la **communication de l'UNEA** : **85,81%**, et estiment avoir des **connaissances moyennes** (dans les grandes lignes uniquement) de ses tenants et aboutissants : **51,69%**.



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Par le biais de la communication de l'UNEA	85,81%
Par la lecture de la loi elle-même	14,53%
Par un réseau propre à votre EASi oui, précisez le(s)quel(s)	16,22%
Connaissances légères (mais de nombreuses incompréhensions persistent)	25,00% 74
Connaissances moyennes (dans les grandes lignes uniquement)	51,69% 153
Bonnes connaissances	21,28% 63
Aucune connaissances	2,03% 6
TOTAL	296

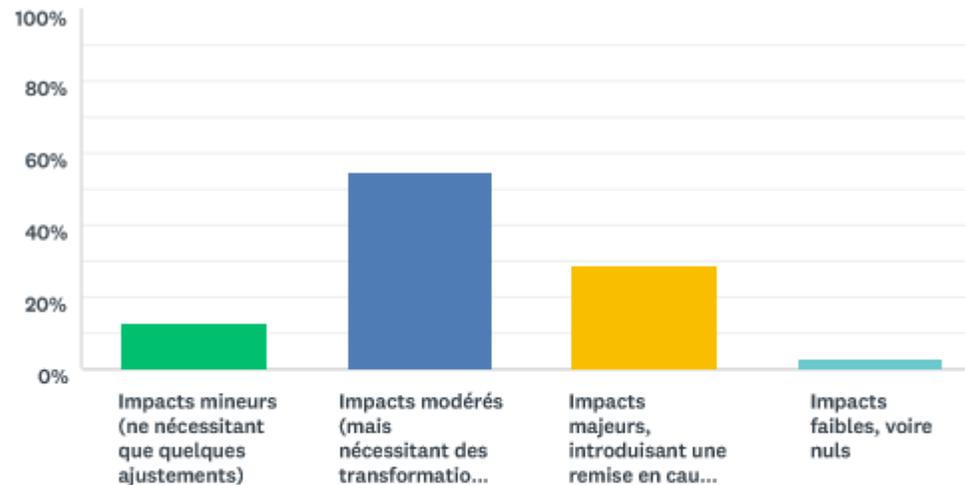
Moyens de connaissances de la loi pour les EA.

Niveau de connaissances de la loi des EA.

Appréhensions des EA face aux transformations

Niveau d'impacts des transformations sur l'EA

- Les Entreprises Adaptées estiment principalement que les transformations induites par la loi auront des **impacts modérés** : **54,73%**, sur le fonctionnement de leurs EA.



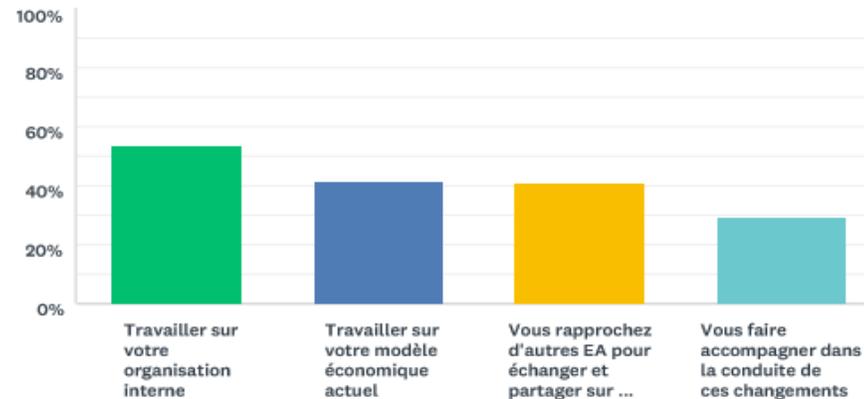
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Impacts mineurs (ne nécessitant que quelques ajustements)	13,18%	39
Impacts modérés (mais nécessitant des transformations rapides de votre EA (Organisationnelles, Economique, RH, etc.))	54,73%	162
Impacts majeurs, introduisant une remise en cause de votre modèle d'EA	29,05%	86
Impacts faibles, voire nuls	3,04%	9
TOTAL		296

Niveau d'impacts des transformations sur l'EA.

Moyens de réponses aux transformations

Moyens envisagés pour répondre aux transformations induites par la loi

- Les Entreprises Adaptées pensent répondre aux transformations induites par la loi selon différents moyens :
 - En travaillant sur leur organisation interne : **53,72%**,
 - En travaillant sur leur modèle économique actuel : **41,55%**,
 - En se rapprochant d'autres EA pour échanger et partager sur les changements induits : **41,22%**,
 - En se faisant accompagner dans la conduite de ces changements : **29,39%**.



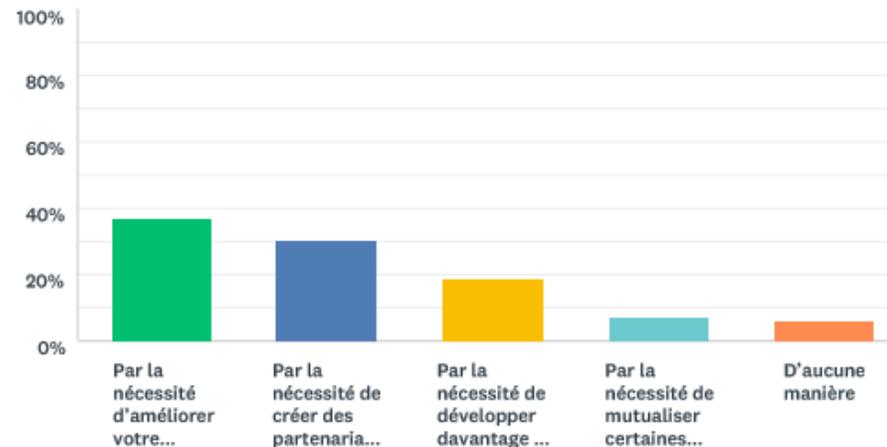
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Travailler sur votre organisation interne	53,72%	159
Travailler sur votre modèle économique actuel	41,55%	123
Vous rapprochez d'autres EA pour échanger et partager sur ces changements induits	41,22%	122
Vous faire accompagner dans la conduite de ces changements	29,39%	87
Nombre total de participants : 296		

Moyens de réponses envisagés face aux changements.

Processus de recrutement

Impacts sur le processus de recrutement des Entreprises Adaptées

- Pour répondre au défi de mise à l'emploi, les Entreprises Adaptées estiment être principalement impactées par 2 nécessités :
 - Améliorer la **collaboration avec les SPE** : **37,16%**,
 - Créer des **partenariats entre l'EA et plusieurs acteurs de l'emploi ou de la préparation à l'emploi** des personnes en situation de handicap : **30,74%**.



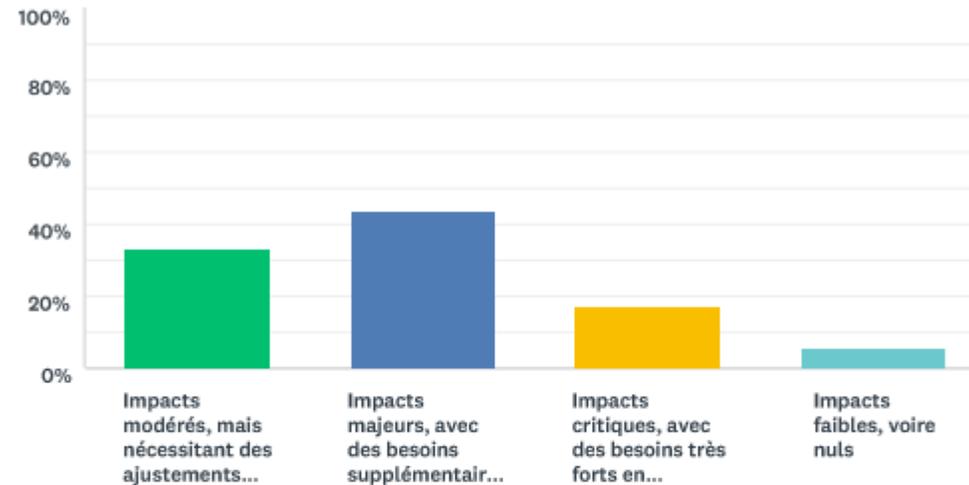
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Par la nécessité d'améliorer votre collaboration avec les Services Publics de l'Emploi (Cap Emploi, Pôle Emploi, etc.)	37,16% 110
Par la nécessité de créer des partenariats entre votre EA et plusieurs acteurs de l'emploi ou de la préparation à l'emploi des personnes en situation de handicap (ESAT, ULIS Pro, IMPro, CRP, CFA, etc.)	30,74% 91
Par la nécessité de développer davantage le recrutement direct (i.e. recrutement par vous-même uniquement)	18,92% 56
Par la nécessité de mutualiser certaines fonctions avec d'autres EA	7,09% 21
D'aucune manière	6,08% 18
TOTAL	296

Impacts sur processus de recrutement pour les EA.

Besoins de formations

Impacts sur les besoins en formations des Entreprises Adaptées

- Les Entreprises Adaptées estiment que les changements induits par la loi vont avoir des **impacts majeurs** : **43,92%** à **modérés** : **33,11%** sur leurs **besoins en formations**.



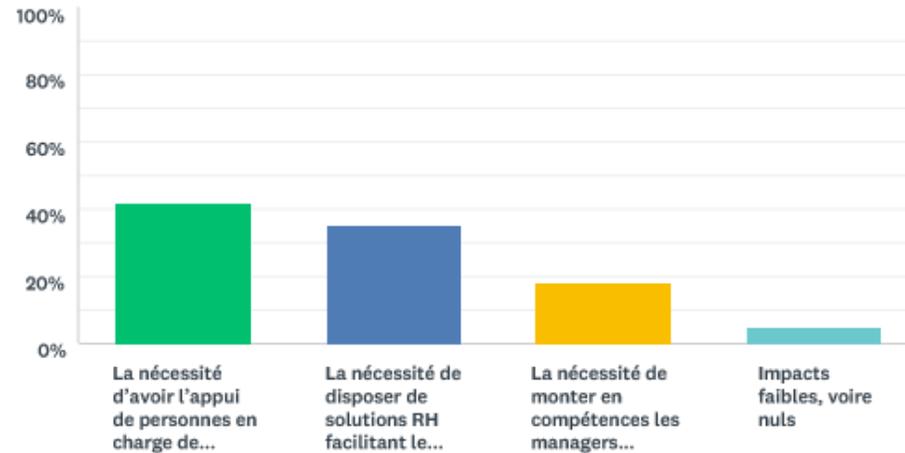
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Impacts modérés, mais nécessitant des ajustements internes (plan de formations, modalités de financement, gestion de la montée en compétences en interne, etc.)	33,11% 98
Impacts majeurs, avec des besoins supplémentaires en formations de l'EA, tenant compte des obligations réglementaires liées aux expérimentations (CDD Tremplin, EATT, MAD)	43,92% 130
Impacts critiques, avec des besoins très forts en formations, alors que les actuels ne sont déjà pas assouvis par manque de moyens	17,57% 52
Impacts faibles, voire nuls	5,41% 16
TOTAL	296

Impacts sur les besoins en formations des EA.

Accompagnement à la mobilité

Impacts sur les méthodes et moyens d'accompagnement à la mobilité

- Afin d'accompagner les salariés en situation de handicap dans une optique inclusive, les Entreprises Adaptées estiment être principalement impactées par 2 nécessités :
 - Avoir l'appui de personne en charge de l'accompagnement à la mobilité au sein de l'EA : **42,23%**,
 - Disposer de solutions RH facilitant les passerelles vers les entreprises classiques : **34,80%**.



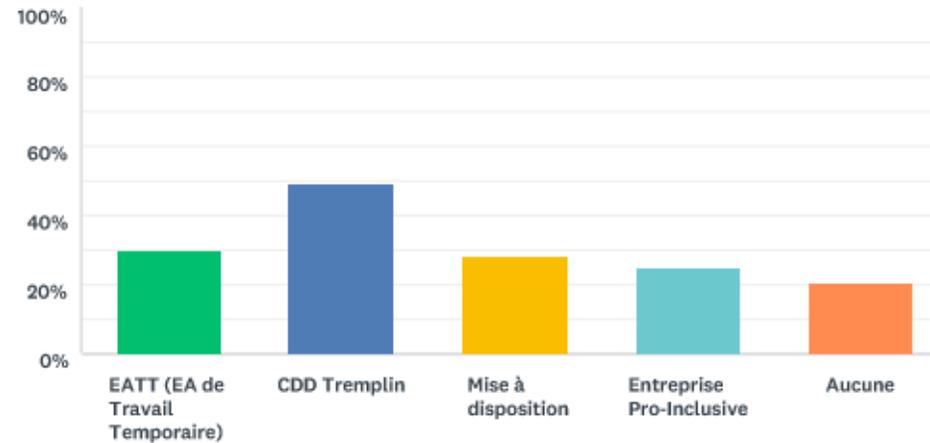
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
La nécessité d'avoir l'appui de personnes en charge de l'accompagnement à la mobilité professionnelle des salariés au sein de l'EA	42,23% 125
La nécessité de disposer de solutions RH facilitant les passerelles vers les entreprises classiques	34,80% 103
La nécessité de monter en compétences les managers opérationnels sur l'expression et l'accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel	17,91% 53
Impacts faibles, voire nuls	5,07% 15
TOTAL	296

Impacts sur l'accompagnement à la mobilité.

Projets d'expérimentations

Types d'expérimentations vers lesquelles les EA pensent s'investir

- Les Entreprises Adaptées pensent s'investir plus majoritairement vers les expérimentations du type **CDD Tremplin : 48,99%**.
- Cependant, les autres types d'expérimentations sont tout de même envisagées par les EA : **EATT (30,07%)**, **Mise à Disposition (28,72%)** et **Entreprise Pro-Inclusive (25,00%)**.
- Il est à noter que **20,27%** des EA interrogées ne souhaitent s'inscrire dans **aucune de ces expérimentations**.



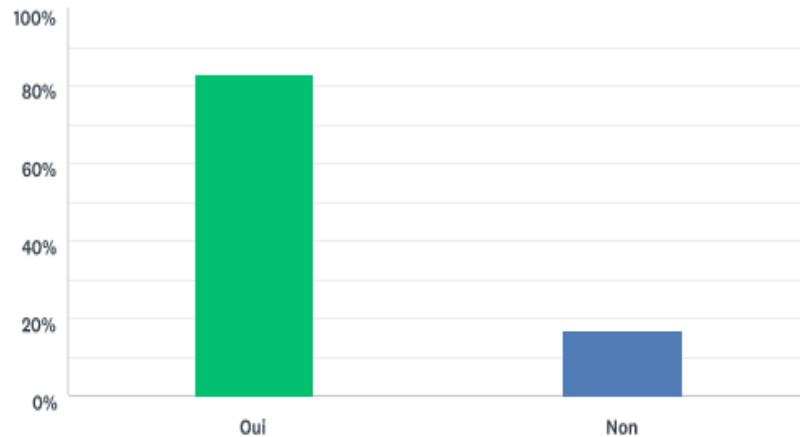
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
EATT (EA de Travail Temporaire)	30,07%	89
CDD Tremplin	48,99%	145
Mise à disposition	28,72%	85
Entreprise Pro-Inclusive	25,00%	74
Aucune	20,27%	60
Nombre total de participants : 296		

Types d'expérimentations envisagées par les EA.

Attentes face à la transition

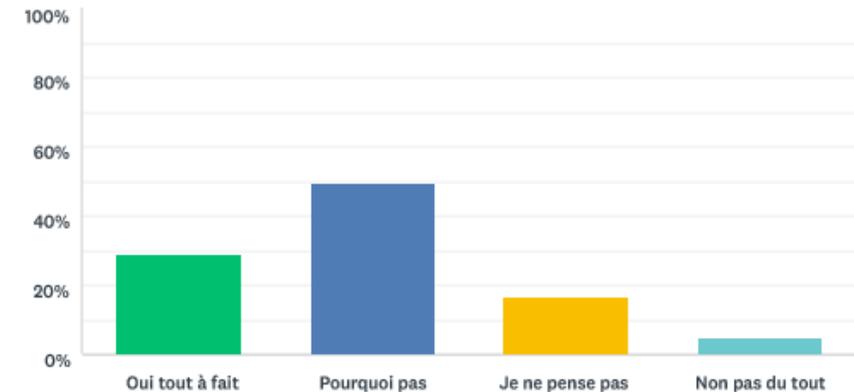
Attentes, souhaits de formations ou d'accompagnement devant les transformations

- **83,45%** des EA souhaitent être formées à une meilleure compréhension de la loi et de ses enjeux.
- **78,37%** (29,05% + 49,32%) des EA souhaitent être **conseillées et formées sur les opportunités du changement d'échelle de leur EA.**



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	83,45%	247
Non	16,55%	49
TOTAL		296

Souhaits de formations à la compréhension de la loi et ses enjeux.



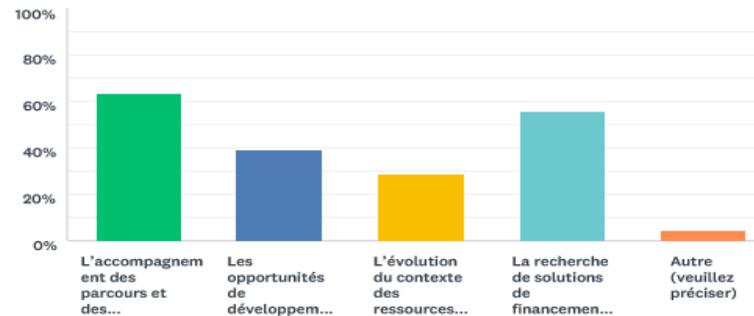
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui tout à fait	29,05%	86
Pourquoi pas	49,32%	146
Je ne pense pas	16,55%	49
Non pas du tout	5,07%	15
TOTAL		296

Souhaits d'accompagnement au changement d'échelle.

Attentes face à la transition

Attentes, souhaits de formations ou d'accompagnement devant les transformations

- Les Entreprises Adaptées souhaitent disposer d'informations complémentaires sur les thématiques suivantes :
 - Accompagnement des parcours et transition professionnelles afin de favoriser la mobilité : **63,51%**,
 - Opportunités de développement économique : **39,19%**,
 - Evolution du contexte des ressources humaines : **29,05%**,
 - Recherche de solutions de financement : **55,41%**,
 - Autres (aide à la mobilisation des SPE pour sélectionner les profils PSH souhaitant réellement entrer dans le monde du travail ; environnement psychique (délais trop courts pour l'atteintes des objectifs impartis) ; contraintes juridiques de collaboration EATT et intérim ; question du statut des scops ; valeurs et projet social et sociétal) : **4,39%**.



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
L'accompagnement des parcours et des transitions professionnelles afin de favoriser la mobilité professionnelle des travailleurs handicapés volontaires	63,51% 188
Les opportunités de développement économique	39,19% 116
L'évolution du contexte des ressources humaines	29,05% 86
La recherche de solutions de financement pour assoir le changement d'échelle, le développement ou la consolidation de l'EA	55,41% 164
Autre (veuillez préciser)	4,39% 13
Nombre total de participants : 296	

Compléments d'informations souhaités par les EA.

Conclusions et Préconisations

Conclusions & Préconisations

Conclusions

- Au vu des éléments recensés durant l'enquête et du sentiment général ressenti lors du phoning, les Entreprises Adaptées (même si cela ne se manifeste pas toujours à la même échelle) semblent **appréhender grandement les impacts de la loi** sur la liberté de choisir son projet professionnel.
- Les deux principales inquiétudes des Entreprises Adaptées sont relatives :
 - **A la mise en place des expérimentations**
 - **Au moyen d'accompagner leurs salariés en situation de handicap** (recrutements, formations et accompagnements à la mobilité)
- Majoritairement, les Entreprises Adaptées souhaitent vouloir obtenir **différents compléments d'informations, être formées et accompagnées** sur les transitions induites par la loi.
- Pour beaucoup le défi de mise à l'emploi de 40 000 nouveaux postes pour les personnes en situation de handicap d'ici 2022, semble encore incertain et difficilement conceptualisable devant le contexte actuel.

Préconisations

- L'**UNEA**, principal vecteur d'informations des Entreprises Adaptées devrait alors :
 - **Poursuivre sa communication** auprès des EA, puisque celles-ci s'informent principalement auprès d'eux,
 - Envisager de **construire un cursus de formations et/ou d'accompagnement sur les transformations induites par la loi** auprès des EA qui le désirent,
 - Réfléchir aux moyens de **développer les relations avec les SPE ou autres organismes** dans l'optique de l'EA inclusive,
 - Réfléchir aux **outils et méthodes pour favoriser le recrutement en EA ou la mobilité promotionnelle** vers les entreprises classiques,
 - Réfléchir au développement d'une **filière placement** (recrutement, accompagnement à la mobilité, etc.).

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

Annexe 2 : Synthèse des résultats